



Stratégie et plan national de lutte contre le frelon asiatique à pattes jaunes

FÉVRIER 2025



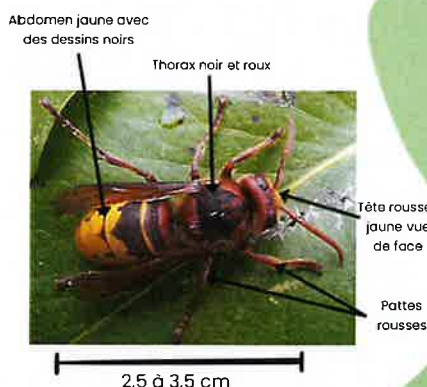
Le frelon asiatique, ou frelon à pattes jaunes, classé espèce exotique envahissante par l'Union Européenne, a été signalé en France pour la première fois en 2004. Il est aujourd'hui présent sur l'ensemble du territoire. Prédateur de nombreux insectes dont nos pollinisateurs, cet hyménoptère pose de fortes problématiques pour les abeilles, et plus largement pour la biodiversité en impactant en conséquence les productions végétales. On estime ainsi qu'au cours de son développement, un nid de frelon à pattes jaunes consomme 11 kg d'insectes par an.

FREDON Normandie

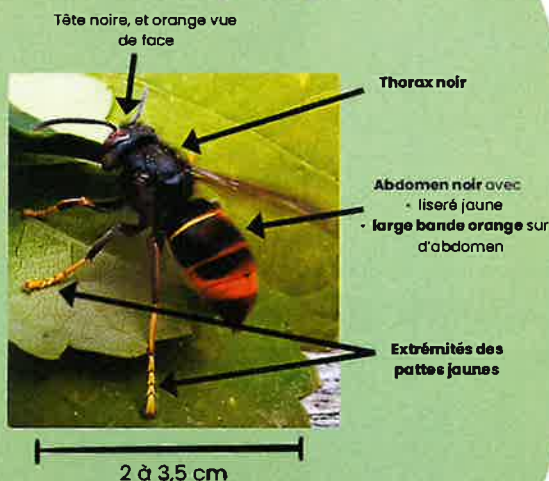
RECONNAÎTRE UN FRELON ASIATIQUE

Le frelon à pattes jaunes est **de couleur majoritairement noire, avec une large bande orange vif en bout d'abdomen, et des pattes jaunes claires**, tandis que le frelon européen est largement jaune sur son abdomen, avec des bandes noires. Son thorax et ses pattes sont noirs et brun-rouges.

Frelon européen



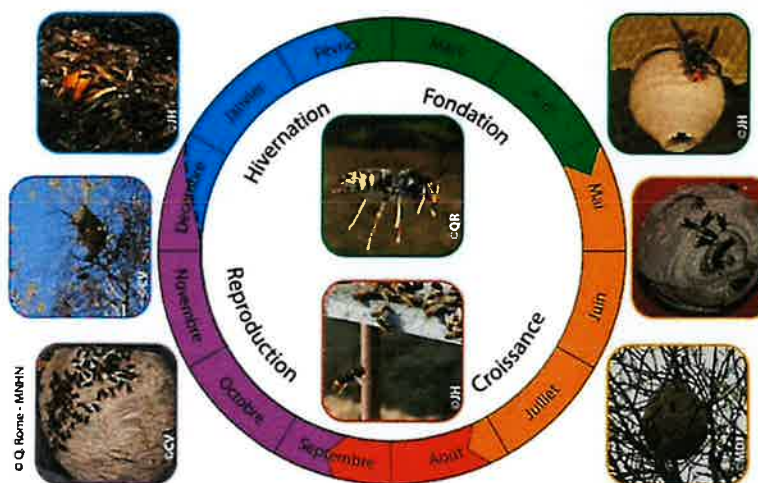
Frelon à pattes jaunes



Les cycles de vie des colonies de frelons à pattes jaunes et des colonies de frelons européens étant décalés, les frelons d'Europe sont en général plus grands que ceux à pattes jaunes quand on les observe ensemble. La taille des deux insectes est toutefois assez variable, et ce sont les fondatrices qui sont généralement les plus grosses.

Attention à ne pas confondre le frelon à pattes jaunes avec d'autres insectes qui peuvent lui ressembler (scolie des jardins, sirex géant, guêpe des buissons).

UN CYCLE ANNUEL



À l'automne, les femelles reproductrices quittent le nid pour s'accoupler. Elles hivernent ensuite dans la litière ou sous les écorces, tandis que les mâles et les ouvrières meurent. **A partir du mois de mars, chaque reine qui a survécu à l'hiver fonde un nouveau nid** de petite taille (équivalent à une grosse orange), appelé nid primaire, et élève les premières larves, qui deviennent des ouvrières adultes en un mois à un mois et demi. Les ouvrières prennent ensuite en charge la construction du

nid et l'alimentation des larves, tandis que la reine se consacre à pondre. Si elle survit aux aléas climatiques, à la prédation et à la concurrence, **vers le mois de juillet, la colonie s'installe définitivement ou délocalise le premier nid pour s'installer à une dizaine de mètres de hauteur dans un arbre, sur un bâtiment, mais aussi souvent plus bas dans une haie ou une souche, dans un nid secondaire** construit par les ouvrières. La colonie atteint son activité maximale et la taille du nid son apogée au début de l'automne.

PLAN NATIONAL DE LUTTE CONTRE LE FRELON À PATTES JAUNES

Porté par les **Organismes à Vocation Sanitaires Animal (GDS France) et Végétal (FREDON France) réunis dans le cadre de l'Association Française Sanitaire et Environnementale (AFSE)**, ce plan de lutte a été élaboré notamment à partir des réflexions d'un groupe de travail réunissant les acteurs de la santé animale et de l'apiculture (GDS France, la FNOSAD, l'ITSAP, la SNGTV, ADA France, le GNTSA et InterApi), et à partir des données de PatriNat (OFB, MNHN)*.

Ce plan de lutte a pour objectifs :

- **La protection des ruchers** en réduisant la prédation des frelons et le stress provoqué sur les colonies d'abeilles
- **La protection de la biodiversité** via la lutte contre cette espèce exotique envahissante
- **L'amélioration de la sécurité** des apiculteurs et du public

Ce plan national vise à déployer une **lutte coordonnée et raisonnée**, dans le respect de **la protection de la biodiversité**. Au stade où en est son expansion, il s'agit avant tout de maîtriser et de réduire l'impact du frelon à pattes jaunes sur les ruchers, la biodiversité et la santé humaine. Le déploiement effectif de ce plan se base sur un **réseau de référents régionaux**, qui permet la **coordination des actions conduites dans les départements**.

Quelles modalités de lutte ?

Le plan mentionne trois modalités de lutte, dont l'utilisation est à **raisonner en fonction de la densité de frelons estimée dans la zone considérée afin de réduire leur impact sur la biodiversité**.

Densité de frelons dans la zone	Détection et destruction des nids	Piégeage de printemps	Réduction du stress des colonies
FORTE	Privilégier les nids présentant un danger pour le public ou à proximité des ruchers	✓	✓
MOYENNE	✓	✓	✓
FAIBLE	✓	✗	✓
NULLE/TRES FAIBLE	✓	✗	✗

Détection et destruction des nids primaires et secondaires											
Piégeage de printemps						Réduction du stress des colonies					
Janv	Fév	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil	Août	Sept	Oct	Nov	Déc
											
Fondatrice hivernant dans le sol	Construction du nid primaire par la fondatrice	Construction du nid secondaire par la colonie	Nid secondaire de grande taille	Détérioration du nid l'hiver							

* : GDS France : Fédération Nationale des Groupement de défense sanitaire, FNOSAD : Fédération Nationale des Organisations Sanitaires Apicoles Départementales, ITSAP : Institut Technique et Scientifique de l'Apiculture et de la Pollinisation, SNGTV : Société Nationale des Groupements Techniques Vétérinaires, ADA France: Fédération Nationale du Réseau de Développement Apicole, GNTSA : Groupe National des Techniciens Sanitaires Apicoles, InterApi : Interprofession des produits de la ruche, OFB : Office français de la biodiversité, MNHN : Museum national d'Histoire naturelle.

1. Détection et destruction des nids primaires et secondaires

La détection repose en grande partie sur la **vigilance des apiculteurs, des jardiniers, et du public**. Il est conseillé de surveiller régulièrement les zones à risque, notamment les arbres, les haies, les bâtiments et autres structures où les nids peuvent se cacher.

Toute observation de nids ou de frelons doit être rapidement signalée aux autorités locales ou via une application dédiée. La réactivité est essentielle pour organiser une intervention rapide. La destruction des nids doit être effectuée par des désinsectiseurs professionnels formés, afin de garantir la sécurité et l'efficacité de l'opération.



 Avant de détruire un petit nid, il est essentiel de bien vérifier qu'il ne s'agit pas d'une autre espèce. Nombre d'espèces d'hyménoptères font des nids similaires, ces espèces peuvent être rares et seuls les spécialistes peuvent faire la différence entre les nids, surtout au début de la construction.

2. Piégeage de printemps raisonné

Dans les zones de moyenne ou forte densité de frelons à pattes jaunes, le piégeage de printemps permet de diminuer la pression sur un secteur. Ce piégeage vise spécifiquement les femelles fondatrices au moment où les reines quittent leurs abris hivernaux et commencent à chercher des lieux de nidification pour créer de nouvelles colonies.

Le piège utilisé doit être sélectif à défaut de quoi il peut s'avérer très destructeur pour les insectes non ciblés, qui ont un rôle fondamental dans le maintien des équilibres biologiques. Les types de pièges testés les plus efficaces sont précisés dans le plan de lutte. Il doit se faire **sur une période limitée autour du pic d'émergence des fondatrices (généralement avril), sans dépasser 8 semaines** et avec les appâts conseillés. Il est recommandé de placer les pièges dans **des zones stratégiques**, où les frelons sont susceptibles de passer (dans les ruchers où il y a des fleurs attractives par exemple), et de les suspendre à une hauteur de 70 cm à 2 mètres du sol pour une efficacité optimale. **L'entretien des pièges** et le renouvellement de l'appât tous les 8 jours sont essentiels pour un piégeage sélectif et efficace.

3. Protection des ruchers

La protection des ruchers comprend des mesures préventives visant à **diminuer le stress des colonies et à diminuer la prédation par les frelons**. Différents dispositifs peuvent être utilisés comme l'installation sur la planche d'envol de **muselières**, des structures grillagées qui permettent aux abeilles de sortir de la ruche sans stress. L'utilisation de **harpes électriques**, rideau de fils qui produisent une décharge électrique pour tuer les frelons lorsqu'ils traversent la harpe, et de pièges sélectifs dans les ruchers est également recommandée en période de forte activité des frelons à la fin de l'été et au début de l'automne, lorsque les besoins alimentaires des colonies de frelons sont à leur maximum et les risques de prédation les plus importants.

POUR PLUS D'INFORMATIONS

[Des fiches techniques](#) détaillent les bonnes pratiques pour la destruction des nids, le piégeage de printemps, et la réduction du stress des colonies d'abeilles.

